

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Roaming : le Gabon exporte son expérience

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

PREVU dès le 1er janvier 2021, l'itinérance à moindre coût pour les abonnés à la téléphonie mobile des six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) a fait l'objet, du 16 au 20 novembre 2020, d'une réunion technique à Douala au Cameroun. Le Gabon était représenté par le président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) et président du Conseil africain des régulateurs de l'Alliance Smart Africa, Lin Mombo. Les travaux ont porté essentiellement sur trois points :

la définition d'un protocole d'accord type sur les principes de base pour la mise en œuvre de l'itinérance à moindre coût en zone Cémac ; l'état d'avancement de ce projet majeur et les tarifs susceptibles d'être appliqués dans ce projet. La participation du Gabon a été d'un apport important, à travers un exposé sur la mise en œuvre de l'itinérance à moindre coût, entre le Gabon et la République du Congo pour le service voix. En effet, ces deux pays sont considérés comme les précurseurs de ce projet avec la signature, le 15 octobre 2019, d'un protocole d'accord qui a servi de base aux travaux de Douala. Aujourd'hui, le règlement communautaire de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cé-



Photo: DR
Le président de l'Arcep Lin Mombo et ses pairs lors des assises de Douala.

mac) propose d'étendre ce projet aux services SMS et données en itinérance, au bénéfice de tous les abonnés à la téléphonie mobile qui se déplaceront en Zone Cémac. " Le Gabon a été le premier pays d'Afrique centrale à avoir mis en place le free roaming au-delà de la sous-région avec le Rwanda, et dans la sous-région avec la République du Congo. Notre pays est aujourd'hui un leader en la matière. Nous demeu-

rons ainsi ouverts dans le partage de notre expérience et dans l'accélération de ce processus avec les autres pays membres de la Cémac, voire à l'échelle de tout le continent africain, tel que le souhaitent les chefs d'État membres de l'Alliance Smart Africa dont son Excellence Ali Bongo Ondimba, président de la République gabonaise, est membre fondateur ", a indiqué Lin Mombo. À l'issue de ces travaux, les princi-

pales recommandations formulées par les experts pour tous les États membres de la Cémac sont les suivantes : l'accélération de la suppression de la taxe sur les appels entrants ; l'établissement des liaisons directes pour l'acheminement du trafic et la signature des accords de coordination des fréquences aux frontières, afin de limiter l'itinérance non désirée dans les régions frontalières des États membres.

Relance économique : EDG aux côtés de l'État



Photo: DR
La ministre déléguée à l'Économie et la Relance avec les responsables et agents d'EDG, à l'issue de la visite de l'établissement de microfinance.

JM
Libreville/Gabon

C'EST avec une volonté affichée du gouvernement gabonais d'intégrer les Établissements de microfinance (EMF) dans le plan de relance de l'économie en cette période fortement impactée par la pandémie de Covid 19, que la ministre déléguée à l'Économie et à la Relance, Nicole Janie Lydie Roboty-Mbou, vient de visiter le siège social librevillois de l'une de ces structures partenaires : Épargne et Développement du Gabon (EDG). Lors de la réunion tenue avec le comité de direction, le membre du gouvernement a rassuré ses interlocuteurs sur le fait qu'ils sont aussi concernés par le communiqué gouvernemental invitant les agents de l'État encore sur bons de caisse, à se faire bancariser au plus tard à la fin du mois décembre 2020. Et pas seulement les

banques commerciales, qui étaient citées dans cette communication. " Le ministère de l'Économie et de la Relance prônant l'inclusion financière ne saurait exclure des institutions exerçant dans le secteur de la finance au moment où nous souhaitons la bancarisation de tous les agents de l'État. Par ailleurs, le client a la liberté de domicilier son salaire dans l'institution financière qui lui offre plus de garanties ", a indiqué la ministre déléguée. Aussi a-t-elle invité les EMF, particulièrement EDG, à soutenir les efforts du gouvernement dans son plan de relance de l'économie nationale, en collectant l'épargne auprès des commerçants et artisans, puis en accompagnant financièrement les PME et PMI dans l'exécution des marchés publics. La ministre a tenu à encourager EDG SA dans sa nouvelle politique de monétisation et de digitalisation des guichets, pour la fluidification des opérations bancaires.

Cartographie de l'occupation du sol : l'Agéos présente les résultats finaux

Jean MADOUA
Libreville/Gabon

L'AGENCE gabonaise d'études et d'observations spatiales (Agéos) a présenté, vendredi dernier, les résultats finaux de l'étude sur l'occupation des sols au Gabon durant la période 2010-2015. " Cette rencontre visait la présentation des résultats finaux obtenus pour la carte de l'occupation des terres au Gabon. Il s'agissait essentiellement de présenter le produit et d'échanger avec les différentes parties prenantes sur les difficultés et les points à améliorer dans les prochains produits de l'occupation des terres au Gabon ", a indiqué le directeur général de l'Agéos, Tanguy Gahouma Békalé

Pour le responsable du projet, Farrel Nzigou Boucka, il était question d'affiner les différentes cartographies nationales, en vue de créer une cartographie détaillée d'occupation des terres durant cette période. " Les deux cartographies ont été déduites en une cartographie



Photo: Jean Madouma

Les participants à l'atelier de restitution des activités de cartographie.

des changements d'usage des sols entre 2010 et 2015. La composante " Appui à la production de cartographies " prévoit, pour chaque pays, au sein des administrations et services compétents, la production ou l'affinage des cartographies d'occupation des terres pour les années 2010 et 2015, mais aussi des changements entre les années ", a souligné l'expert gabonais. Cette initiative entre dans le cadre du programme de l'Observation spatiale des forêts d'Afrique du centre et de l'ouest (OSFACO). Elle vise à améliorer la connaissance des dynamiques passées et actuelles en matière d'occupation des terres

et de changement d'usage des sols dans les pays d'Afrique centrale et de l'ouest, grâce aux outils d'observation spatiale, en capitalisant sur les résultats et acquis des projets d'Observation spatiale des forêts tropicales (OSFT) et Geoforafri. Il faut noter que ce programme comporte trois composantes : la mise à disposition d'images satellitaires Spot, l'appui à la production locale de cartographies et la promotion de l'utilisation de l'imagerie satellitaire. Il concerne huit pays : Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Cameroun, Congo, République Démocratique du Congo, République centrafricaine et Gabon.